

## **Conseil de la vie sociale (CVS) et groupes d'expression : améliorer l'investissement de tous pour une meilleure participation des personnes accompagnées**

### **Public**

Usagers, membres des CVS ou groupes d'expression des établissements du réseau et les professionnels

✓ Ouvert aux personnes accompagnées en ACT, LAM, LHSS et autres dispositifs

### **Prérequis**

aucun

### **Dates / durée**

le 13 novembre 2025 (7 heures sur 1 journée, 09h00-17h00)

### **Lieux**

Siège de la FSH

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

### **Modalités et délais d'accès**

Inscriptions sur [www.sante-habitat.org/formations](http://www.sante-habitat.org/formations) jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

### **Formateur**

Madame Catherine Etienne, Consultante, membre du pôle formation de l'association ANDA DPA

### **Coût de participation**

Adhérent : 230 €

Non adhérent : 430 €

En intra : sur demande de devis

## **Objectifs**

L'enjeu de cette formation est de permettre aux professionnels et aux usagers de mieux donner corps ensemble, aux missions dédiées à ces espaces. Elle se propose de contribuer à :

- S'assurer d'une compréhension partagée des objectifs des différentes instances, comme de la place et du rôle attendu de chacun au sein de celles-ci
- Penser ensemble la participation réelle de tous les acteurs professionnels, usagers ayant des intérêts, des niveaux de formation, des savoirs faire et des savoir être différents
- Renforcer l'outillage des professionnels pour qu'ils favorisent l'expression des personnes et une dynamique participative au sein des collectifs

**Conseil de la vie sociale (CVS) et groupes d'expression : améliorer l'investissement de tous pour une meilleure participation des personnes accompagnées**

- Former les usagers pour qu'ils disposent d'outils nécessaires à leur mission de représentants des usagers autant auprès de leurs pairs, que lors des réunions du CVS ou groupes d'expression

## Contenu

### Le Matin

Objectifs opérationnels :

- Repérer les enjeux des participants et clarifier cette notion d'enjeu en lien avec la question du pouvoir d'agir.
- Rappeler le cadre législatif des instances de consultation : objectifs et fonctionnement.
- Clarifier le rôle et la place de chacun(e), usager comme professionnel.
- Définir les conditions nécessaires à un travail collaboratif.

Déroulement :

- Travaux en sous-groupes : Identification des réussites et des problèmes rencontrés à partir des expériences des stagiaires, en utilisant une grille de « récolte ».
- Focus théoriques et méthodologiques en fonction des besoins des participants :
  - Les instances de participation existantes et leur complémentarité.
  - Les différents niveaux de participation.
  - Les notions d'avis, de propositions, de décision et de co-décision, de validation.
  - La posture des professionnels dans ce type d'instance.
  - La question de la représentativité : représenter un collectif, un intérêt commun.
  - Les méthodes d'implication et d'animation.
- Identification des ateliers thématiques de l'après-midi à partir des « problèmes » rencontrés :
  - Importance de définir un problème de manière opérationnelle (apports sur cette notion selon l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs créée par Yann Le Bossé) et exercices de définition.
  - Constitution des sous-groupes.

### L'Après-midi

Objectifs opérationnels :

- Élaborer des pistes de solution aux problèmes concrets rencontrés.
- Définir les critères d'une coopération effective : identifier les conditions nécessaires pour réussir à mieux travailler ensemble (professionnels et usagers) et faire de ces instances un outil dynamique, dépassant la seule obligation légale.

Déroulement :

**FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT** | 6 rue du Chemin Vert, 75011 Paris | 01 48 05 55 54 | [www.sante-habitat.org](http://www.sante-habitat.org)  
SIRET 437 762 644 000 49 | Code APE/NAF 8790B | Organisme de formation n°11 75 49764 75 - certifié Qualiopi

**Conseil de la vie sociale (CVS) et groupes d'expression : améliorer l'investissement de tous pour une meilleure participation des personnes accompagnées**

- Ateliers thématiques à partir d'un guide de travail s'inspirant du modèle en 4 axes de la démarche DPA PC.
- Restitution des travaux.
- En grand groupe : à partir des travaux réalisés en sous-groupes, capitaliser les critères d'une coopération effective.
- Évaluation à chaud du stage.

**Méthodes pédagogiques**

- Favoriser l'analyse en partant de l'expérience concrète des participants
- Encourager l'expression orale dans un cadre de formation bienveillant
- Mobiliser l'expérience de tous les participants à partir de leur place et de leur rôle
- Mettre en pratique un espace de rencontre favorisant le croisement de perceptions et d'expériences pour un travail de co construction

**Modalités d'évaluation**

Questionnaire sur les acquis